

VERVIERS – MIEUX TRAVAILLER EN FAISANT DU SPORT

# La CCI lance le sport en entreprise

## Pour diminuer les absences pour maladie

**M**ens sana in corpore sano : c'est le nom du nouveau concept développé par la CCI, la Chambre de Commerce et d'Industrie Liège-Verviers-Namur. Basé sur le proverbe « un esprit sain dans un corps sain » transposé au domaine de l'entreprise (« corporate »), ce projet a pour but de développer le sport en entreprise. Avec à sa base deux Vervie-tois : le nutritionniste Damien Pauquet et le coach sportif Fabian Nicolai.

Faire du sport, presque tout le monde est convaincu que c'est bon pour la santé. Mais beaucoup éprouvent des difficultés à s'y mettre vraiment : vie professionnelle prenante difficile à

concilier avec la vie familiale, horaires décalés, manque de motivation après une journée harassante... C'est pour ça que la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) Liège-Verviers-Namur lance un nouveau concept : le pari du sport en entreprise. Pour permettre aux employés de conserver ou retrouver la forme en faisant du sport et en ayant une alimentation équilibrée.

Depuis septembre dernier, les 30 membres du personnel de la CCI peuvent faire du sport durant leurs heures de travail. 22 personnes ont adhéré au projet, sur base volontaire. Deux fois par semaine, elles occupent leur temps de midi à des activités sportives variées : course à pied ou marche nordique le mardi,

cours collectifs en salle le jeudi. En parallèle, un nutritionniste, le Vervie-tois Damien Pauquet, réalise un suivi individuel sur le plan diététique. Avec déjà certains résultats : perte de poids, amélioration du sommeil, augmentation du dynamisme, diminution des absences pour maladie, réduction du stress...

« Moi, j'ai perdu 20 kilos en six mois », explique Christophe Mausen, membre du comité de direction de la CCI et Vervie-tois d'origine. *Je vois la différence sur ma qualité de sommeil, je suis beaucoup moins fatigué alors que je me dépense plus. Je remarque aussi que je suis moins grincheux, plus positif pour accueillir de nouveaux projets...* Cet ancien amateur de sport, qui n'en avait plus fait depuis 25 ans, s'y est remis à fond. À tel point qu'il va faire le marathon de Berlin en septembre prochain ! Au cœur de ce projet initié par la CCI, on retrouve deux Vervie-tois : le nutritionniste Damien Pauquet et le coach sportif Fabian Nicolai. Le premier, par ailleurs nutritionniste officiel des joueurs professionnels du Standard de Liège, a commencé par expliquer des principes de base de la nutrition – pas de sucre avant 13 heures, pas de féculent après 13 heures... Puis a élaboré un plan alimentaire personnalisé pour chacun, en tenant compte de ses envies, de ses objectifs...

Quant à Fabian Nicolai, il a



Fabian Nicolai (côté sport), Christophe Mausen (côté CCI) et Damien Pauquet (côté alimentation). © CL.D.



La formule testée en interne est proposée aux entreprises. © DR

pour mission de motiver le groupe et de l'accompagner durant les séances. « Je vais les chercher au travail pour les rassembler, faire en sorte que le plus de monde possible vienne. Mais ils sont motivés, on est une quinzaine par séances en général, en fonction des rendez-vous des uns et des autres... Au début, on recherche avant tout le plaisir de l'employé. Et c'est après un moment que le collaborateur est demandeur d'objectifs plus précis. » Après 5 mois de test en interne, la CCI propose maintenant le concept aux entreprises. Intitulé « Mens sana in corpore sano », ce projet permet aux entreprises d'avoir une formule adaptée et gérée par la CCI, qui s'occupe du recrutement des coaches et nutritionnistes, de la réservation des salles de sport... Si le sport en entreprise est assez développé aux USA, au Canada et en France, il s'agirait d'un projet inédit chez nous. **BRUNO BECKERS**

### Quel budget pour les entreprises ?

## 920 € par employé et par an : ça vaut le coup ?

Beaucoup d'employés aimeraient pouvoir faire du sport durant leur travail, tout en étant rémunéré. Mais pourquoi un employeur ferait-il ce « cadeau » à ses employés ? Pour les dirigeants de la CCI, les avantages sont multiples... et plusieurs employeurs ne s'y trompent pas vu l'intérêt généré par les séances d'information du concept.

Le projet de la CCI a un coût. Si les formules sont très différentes, pour deux activités par semaine pour un groupe de 15 personnes, ça va tourner autour de 920 € par personne pour une année. « C'est l'équivalent de la fourniture d'un GSM avec forfait », explique Christophe Mausen. Mais pour lui, les avantages pour l'em-

ployeur sont nombreux :  
 > **accroître la performance** et la productivité des travailleurs ;  
 > **améliorer le bien-être** au travail des employés, qui seront donc plus enclins à rester dans l'entreprise ;  
 > **réduire l'absentéisme** au travail puisque la santé générale des employés sera améliorée ;  
 > **augmenter l'attractivité de l'entreprise** pour attirer de nouveaux éléments ;  
 > **améliorer la cohésion des équipes.**

À la CCI, ils ont constaté que ces arguments marchent surtout auprès des patrons qui sont eux-mêmes sportifs, davantage enclins à croire aux bienfaits du sport pour leurs collaborateurs. Mais l'intérêt est réel. **BRUNO BECKERS**

THIMISTER-CLERMONT – ZONING DES PLENESSES

## Rachat confirmé pour Ensival Moret



Il va falloir changer plaques et logos. © N.L.

On vous l'annonçait en décembre, c'est désormais officiel : l'entreprise Ensival Moret est rachetée par Sulzer. La transaction a été entérinée il y a deux semaines pour 80 millions d'euros. Sulzer est une société suisse. Le spécialiste des pompes industrielles est entré en contact avec le groupe suisse, il y a plusieurs mois déjà. Aucune inquiétude cependant pour le personnel : toute l'activité reste bien aux Plennes et personne ne va perdre son poste suite à cet achat. Les syndicats se réjouissent d'ailleurs de la façon dont ils ont été intégrés au processus. Seul changement notable, les enseignes et logos, qui seront modifiés.

Historiquement implantée le long de la Vesdre sur la N61

entre Pepinster et Ensival, l'entreprise familiale Ensival créée en 1905 a fusionné avec Moret, entreprise française, en 2000, pour donner naissance au groupe qui porte son nom composé. « Ensival Moret dispose de 7 sites de production (2 en France, 2 en Belgique, 1 en Chine, 1 au Brésil, 1 en Inde), de 15 centres de service, et d'un grand nombre de bureaux commerciaux, ainsi que d'un réseau de plus de 80 agents, pour des projets sur les 5 continents », peut-on lire sur le site de l'entreprise. La société emploie 730 personnes pour un chiffre d'affaires annuel de 115 millions d'euros. De son côté, Sulzer a réalisé l'année dernière un chiffre d'affaires de 3 milliards d'euros et emploie 14.000 personnes. **BRUNO BECKERS**

## Le Vervie-tois 2016

### Les 5 premiers éliminés connus

Après une semaine de votes, les cinq premiers éliminés du concours du Vervie-tois de l'année 2016 sont connus. Il s'agit du candidat, parmi chacune des cinq catégories, qui a remporté le moins de votes.

- > Économie : Dominique Petta, le patron de l'entreprise 4M de Herve ;
- > Culture : Axel Ruhomauly et Franck Depaifve, les fondateurs de Meta-Morphosis qui met à l'honneur le passé lainier de Verviers ;
- > Société : Manuel Monin, le commandant des militaires spadois qu'on a vus dans nos rues suite à la menace terroriste ;
- > Sport : Massimo Reale, le champion du monde de karaté en catégorie 36-41 ans ;
- > Commerce : Fabienne Lennartz, la gérante du Delhaize d'Heusy.

Dans certains cas, le verdict s'est joué à peu de chose, avec parfois une dizaine de voix seulement séparant deux candidats. L'élection est serrée. N'hésitez dès lors pas à voter pour vos candidats préférés jusqu'au 26 février prochain, sur le site [www.citoyensdelannee.be](http://www.citoyensdelannee.be). Chaque personne peut voter une fois par jour. **BRUNO BECKERS**



Qui leur succédera comme Vervie-tois de l'année ? © FH

PEPINSTER - RÉACTION

## Le PS de Pepinster réagit à l'affaire du club de basket

La semaine passée, nous vous apprenions que la commune de Pepinster était condamnée à payer près de 275.000 euros suite à la mise en liquidation du club de Pepinster en 2013. Suite à cette affaire, la section locale de Pepinster du Parti Socialiste a décidé de réagir en dénonçant l'attitude du bourgmestre Philippe Godin dans l'affaire. Voici le communiqué envoyé par la section locale du PS de Pepinster :

« Depuis toujours, le PS de Pepinster s'est montré favorable pour accorder des garanties aux clubs sportifs de l'entité. Les remboursements des différents prêts garantis ont toujours fait l'objet d'un suivi et d'une concertation entre les clubs concernés et la commune. La garantie communale n'a d'ailleurs jamais dû être activée. Dans cette optique, le PS a voté pour l'octroi de la garantie de l'emprunt de 250.000 € accordé par Ecetia au RBC Verviers/Pepinster de l'époque. Qu'il s'agisse d'un particulier qui se porte garant pour un prêt ou d'une institution (commune) qui accorde sa garantie pour un emprunt, le garant doit prendre en charge le remboursement de la dette si l'emprunt n'est pas remboursé en première ligne. En utilisant des subterfuges et



Philippe Godin est visé © arch.NL

en reniant sa parole et sa signature, le bourgmestre a clairement tenté de se soustraire à la loi. Selon ses déclarations au conseil communal, le bourgmestre souhaite se pourvoir en appel contre la décision du tribunal sous des prétextes déjà jugés fallacieux.

Cette manière d'agir démontre clairement sa volonté de manipuler la population et de renvoyer la décision de justice à 3 ou 4 ans, soit après les élections. Cette décision montre aussi la démesure de l'égo du bourgmestre qui n'hésite pas à risquer de devoir payer une somme totale de 325.733,82 € pour la commune ! » **BRUNO BECKERS**